

Douai, le 8 mai 2020

Madame, Monsieur,

J'espère tout d'abord que vous vous portez bien, ainsi que vos proches en cette fin de 8<sup>ème</sup> semaine de confinement.

La continuité pédagogique a repris il y a maintenant deux semaines et ne s'arrêtera que début juillet pour les élèves qui ne reviendront pas.

Vous le savez, les établissements doivent reprendre progressivement, notamment pour les écoles, à partir du 11 mai prochain. Pour le collège et le lycée, nous sommes toujours à ce jour en zone rouge et la reprise n'est, pour l'instant, pas envisagée.

Pour autant, suite à l'intervention de notre Premier Ministre ce jeudi 7 mai 2020, nous avons souhaité vous partager les orientations que nous souhaiterions mettre en place si reprise il y a.

En équipe de direction, nous avons réfléchi très concrètement sur les mesures que nous pourrions mettre en place au regard des directives ministérielles et diocésaines.

#### 1- S'agissant de l'organisation sanitaire

Nous vous invitons à lire **très attentivement avec votre ou vos enfants le protocole sanitaire** du collège et du lycée Saint Jean adressé en pièce jointe.

Le Ministère s'est engagé, pendant les vacances de Pâques, auprès de nos instances nationales à fournir des masques réutilisables pour les personnels OGEC, les professeurs, les élèves. Sans savoir si cette livraison sera effective à la date de la reprise éventuelle, les 3 directeurs diocésains de l'Académie de Lille ont pris la décision de commander au début des vacances de Pâques, des masques réutilisables pour les personnels OGEC et les professeurs de nos établissements catholiques. Ces masques seront livrés de façon étalée d'ici le 03 juin.

Il n'est pas prévu de fournir de gel à chaque personne, mais nous avons commandé des distributeurs mobiles que l'on placera à des endroits précis et stratégiques en fonction du moment de la journée (entrée de cour, entrée de la cantine ...). Le savon sera bien évidemment privilégié dans les sanitaires.

L'équipe de GSF (société de nettoyage) a prévu un protocole extraordinaire, mis en place dès les premiers jours de mai.

## 2- S'agissant de l'organisation pédagogique du collège

La continuité pédagogique à distance se poursuit donc avec la même organisation qu'au début du confinement. Nous demandons à chaque jeune d'être rigoureux et assidu dans le suivi des permanences pédagogiques qui sont « obligatoires », le rendu dans les temps des devoirs et travaux via CLASSROOM jusque début juillet. Le professeur principal, via son adresse mail professionnelle, reste votre interlocuteur privilégié en cas de difficultés rencontrées.

### **En cas de reprise** :

Vous seriez informés via ECOLE DIRECTE dès l'annonce du Ministère.

Il nous faudrait organiser un temps en présentiel (deux journées de 8 heures) et un temps à distance (deux journées et demi) avec des élèves qui reviendront à Saint Jean et d'autres qui resteront à la maison jusque début juillet.

Il serait demandé aux enseignants de transmettre l'ensemble des devoirs en début de semaine car les emplois du temps élève seront modifiés.

Les enfants pressentis par nos équipes pédagogiques suite à des difficultés scolaires rencontrées sur les deux premiers trimestres et/ou sur l'assiduité aux permanences pédagogiques et/ou sur le rendu des devoirs et travaux seraient accompagnés deux jours par semaine par nos enseignants pour la réalisation de ces devoirs ou la révision de telle ou telle notion. Les familles de ces enfants ont reçu une information via ECOLE DIRECTE ce jeudi 7 mai.

Les élèves de 6<sup>ème</sup>/4<sup>ème</sup> retenus reprendraient les lundis et jeudis et les 5<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup> les mardis et vendredis.

Nous souhaitons toutefois, à partir de ce jour, donner la possibilité aux enseignants d'attribuer des notes à des devoirs et travaux transmis par les élèves à distance uniquement s'ils permettent d'augmenter cette moyenne générale.

Pour le niveau 5<sup>ème</sup>, les élèves souhaitant intégrer la LCE anglais sur le niveau 4<sup>ème</sup> seront contactés durant le mois de juin pour passer un entretien en visioconférence avec un professeur d'anglais du collège.

Pour le niveau 3<sup>ème</sup>, le Ministère nous a informés que les élèves seraient notés sur 700 points au lieu de 800 points : 400 points en contrôle continu (toutes disciplines confondues) et 300 points (disciplines évaluées en fin d'année soient le français, les mathématiques, l'histoire-géographie et les sciences).

Des I.E et des DS pourraient être mis en place uniquement pour nos élèves de 3<sup>ème</sup>. Ils se dérouleraient dans la SAINT JEAN SPORT ARENA le mercredi matin à partir d'un planning préétabli afin de respecter les distances sanitaires. Nos élèves pourraient alors espérer remonter leur moyenne grâce à un 3<sup>ème</sup> trimestre en présentiel qui pourra compter. Ces DS seront obligatoires pour les élèves n'ayant pas actuellement le brevet par le contrôle continu (bien sûr sous réserve de l'accord des parents) et facultatifs pour ceux qui désireraient encore améliorer leur moyenne ou obtenir une mention par exemple.

Un lien pour **un sondage spécifique à chaque classe** vous sera envoyé très prochainement. Il nous permettra de savoir si vous avez l'intention de remettre votre enfant en cours.

Il se pourrait que cette organisation stratégique soit revue en fonction de ce que nous vivons.

Concernant les options pour la seconde, vous recevrez un document de la part de Monsieur FRENEL à la fin du mois de mai vous indiquant dans quelle(s) option(s) votre enfant a été retenu. Concernant la section européenne, il n'y aura pas d'oral mais il s'agira d'une admission sur dossier.

### 3- S'agissant de l'organisation pédagogique du lycée

La continuité pédagogique en ligne se poursuit. Il est regrettable d'apprendre que certains élèves se permettent de perturber les visioconférences des professeurs, empêchant leurs camarades de travailler convenablement. Nous comptons sur vous pour veiller à ce que ce genre d'incident prenne fin.

#### **Quelques informations spécifiques :**

Pour tous, le sérieux et l'assiduité des élèves seront pris en compte :

- dans les conseils d'orientation pour les élèves de seconde et de première afin de se positionner pour le passage en classe supérieure ;

- dans les conseils de classe pour les élèves de terminale pour finaliser le livret scolaire, document qui sera étudié en commission par un jury pour l'attribution du baccalauréat.

Pour les premières, nous sommes dans l'attente de précisions concernant l'oral de français. Etant donné le contexte, nous ne pourrions finalement pas organiser le 2<sup>ème</sup> oral blanc de français.

#### **En cas de reprise :**

Nous organiserons un retour à Saint Jean, deux jours par semaine, avec un nombre restreint d'élèves selon un planning défini suivant les niveaux.

### 4- S'agissant de l'organisation de la vie des élèves

Compte tenu de la dimension de nos cours, nous n'envisageons pas des récréations décalées, puisque de toute façon il y aura au maximum de la reprise 2 niveaux dans la cour du collège et 2 dans la cour du lycée. Bien sûr, nous commencerons par faire prendre connaissance à nos élèves du nouveau règlement qui devra s'imposer à tous dès le premier jour d'école.

S'agissant de la restauration, nous aurons assez de places pour assurer l'éloignement de chaque demi-pensionnaire. Un distributeur mobile de gel sera mis à l'entrée et à la sortie de la cantine.

Vous l'aurez compris, toutes les dates qui ont pu être prises pour les voyages, sorties, la pastorale, ... sont annulées pour cette fin d'année scolaire voire reportées à l'année prochaine.

Les manuels scolaires et les iPads seront à restituer début juillet selon un planning qui vous sera communiqué ultérieurement.

Un nouveau calendrier, non connu à ce jour, va d'ailleurs être établi pour les commissions d'appel 3<sup>ème</sup>/2<sup>nde</sup> qui se tiendront fin juin-début juillet. Ce nouveau calendrier nous permettra de planifier les conseils de classe et les conseils d'orientation courant juin.

Je tenais à vous remercier également pour l'ensemble des messages positifs que vous m'avez adressés à destination de nos équipes pédagogiques qui font un travail à distance formidable.

Dans deux mois, l'année sera terminée, mais les principes que nous allons commencer à mettre en œuvre en juin, devront probablement encore s'appliquer à la rentrée de septembre.

Bien cordialement,

Christophe GEORGES  
Chef d'établissement